

VULNÉRABILITÉ MAJEURS PROTÉGÉS

REGARDS ET ÉVOLUTIONS DU DROIT TUTÉLAIRE



La loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, fait l'objet d'importantes adaptations ces derniers mois. La production législative fait écho aux difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre et notamment à la nécessaire simplification des procédures et à l'adaptation des dispositifs au respect des droits et libertés des personnes.

La doctrine ainsi que la jurisprudence viennent éclairer sur le sens des différents types de mesures, et sur

des questions sensibles, concernant la définition des missions des tuteurs et curateurs, et de manière générale sur la question de la responsabilité des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM).

Il importe de préciser la place et les modalités d'intervention des MJPM, auprès de la personne protégée et de son environnement, car leur posture professionnelle est complexe au vu de leurs statuts et des missions qui leurs sont confiées.



QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

Les modifications législatives depuis le 5 mars 2007:
loi « de simplification », loi « d'adaptation de la société au vieillissement », « Droit des malades et personnes en fin de vie »

Le décret du 22 juillet 2016

Les apports de la Jurisprudence et de la doctrine
L'assistance et la représentation et les modalités de gestion tutélaire et curatélaire

Protection de la personne et protection des biens

Place et posture du MJPM vis-à-vis de la personne protégée et de son environnement

...



**Durée
indicative
2 jours**



NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- De la participation au pouvoir d'agir **p.19**
- Aide contrainte : quel positionnement pour le travailleur social ?